L'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes (ONCD) vient d'être interpellé par un certain nombre de médias à l'occasion de la publication prématurée d'un projet de rapport de la Cour des comptes sur la santé bucco-dentaire.

Gilbert Bouteille, Président de l'ONCD, tient à préciser que la diffusion de ce projet de rapport est une faute dans une procédure d'instruction contradictoire non aboutie.

Gilbert Bouteille a rappelé, sur les médias qui avaient sollicité une réaction publique, que le combat de l'Ordre est celui des valeurs et du respect de la déontologie. « Nous combattons donc les dérives mercantiles et les pratiques abusives, telles celles de certains centres dentaires associatifs dits « centres dentaires low-cost », nous demandons à travailler très étroitement avec les services et le cabinet de la Ministre de la Santé à l'évolution des textes législatifs et règlementaires, au respect de la Loi et de nos obligations nationales.
Loin de moi l'idée d'avancer que nous sommes dans un monde parfait, des progrès sont à faire dans de nombreux domaines en matière de santé bucco-dentaire, et concernent une pluralité d'acteurs, au nombre desquels les syndicats professionnels, l'Assurance Maladie et les assureurs complémentaires. L'ONCD est actif sur ces dossiers, repérés par la Cour des comptes dans son projet de rapport, il a d'ailleurs été auditionné le 30 mars sur l'ensemble de ces questions (actions disciplinaires face aux plaintes et abus, accès aux soins et à la prévention pour les personnes vulnérables...) et a pu faire valoir les actions engagées et les

résultats obtenus devant la justice
»
, tient à rappeler Gilbert Bouteille.

En toutes circonstances, conclut-il, « l'ONCD défendra les principes fondateurs de la profession, les obligations déontologiques qui concernent l'ensemble des praticiens, et dénoncera ce qu'il considère comme des activités mercantiles
, fût-ce au prétexte
de l'accès
, d'ailleurs non garanti,
aux soins en faveur des plus démunis
»
.
L'ONCD est sur cette ligne, la continuité de son action est garantie par la pluralité des membres de son Conseil national et de son bureau, action partagée par le défenseur des droits et
l'Inspection générale des affai
res sociales (IGAS).

Business Today
Site français qui donne la parole aux dirigeants d'entreprises, aussi bien à ceux du CAC 40 , que ceux de startups et de sociétés qui innovent ,

Businesstoday.fr
vous renseigne sur l'activité économique en France.